

APPORTER UNE CONTRIBUTION SPÉCIALE AU MONDE

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Prévenir la prolifération des ADM et en réduire les stocks existants.

Renforcer les régimes internationaux de contrôle des exportations de technologies pouvant contribuer à la prolifération des ADM et renforcer la capacité des pays d'appliquer ces régimes.

PRINCIPALES INITIATIVES

- Faire en sorte que les ports canadiens ne soient pas utilisés pour des activités illicites, y compris le trafic de stupéfiants, d'armes et d'autres produits de contrebande.
- Participer à des missions de formation conjointe et à des échanges d'information avec d'autres partenaires de l'Initiative de sécurité contre la prolifération.
- Élargir le Programme de partenariat mondial du G8.
- Profiter de la Conférence d'examen du TNP de 2005 pour renforcer l'engagement du Traité envers la non-prolifération, le désarmement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.
- Proposer la technologie canadienne pour renforcer les mécanismes de vérification et de conformité de la communauté internationale en ce qui concerne les ADM.
- Profiter de la Conférence sur le désarmement pour renouer le dialogue avec des pays clés dans les pourparlers sur la prévention de la course aux armements dans l'espace.

Une action internationale concertée est également nécessaire pour que les régimes de contrôle des armements redeviennent efficaces et pour que l'immense majorité des pays qui les soutiennent aujourd'hui continuent d'avoir confiance en eux. En l'occurrence, et dans les efforts de contre-prolifération plus généraux, nous avons un avantage comparatif naturel. Le Canada joue un rôle de premier plan dans le processus du TNP, au G8 et dans d'autres instances, comme l'Agence internationale de l'énergie atomique dont nous présidons actuellement le Conseil des gouverneurs. Nous avons contribué au renforcement du contrôle international des transferts de technologie nucléaire sensible, à l'amélioration des traités en place et à la formation de coalitions entre des États clés sur des dossiers comme ceux de l'Iran et de la Corée du Nord. Cet engagement actif se poursuivra, que ce soit à la direction du Programme de partenariat mondial, qui vise à réduire le risque d'acquisition d'armes de destruction massive par des terroristes dans l'ancienne Union soviétique, ou par notre collaboration continue avec la Russie en ce qui concerne la destruction de déchets de matières fissiles. La sécurité du Canada en dépend.

DÉVELOPPER LA PROSPÉRITÉ MONDIALE

L'adaptation du Canada à la mondialisation et son engagement envers le libre-échange lui valent des niveaux de richesse nationale impressionnants. De plus, nous gérons bien ces richesses. Grâce à une politique budgétaire prudente, nous avons dégagé une série d'excédents qui nous permettent de réduire notre dette. Ces bases nous donnent la liberté de faire des choix qui nous définissent en tant que pays.

Nous ne pouvons tenir cette situation enviable pour acquise. Notre prospérité est étroitement liée à nos relations internationales, et celles-ci évoluent rapidement. Auparavant, les entreprises suivaient un modèle centralisé, étaient présentes dans un nombre limité de pays et exportaient pour répondre à la demande internationale. Aujourd'hui, elles fonctionnent de plus en plus à l'échelle internationale, non seulement pour bénéficier d'un meilleur accès aux marchés, mais surtout pour répartir les éléments de la chaîne de valeur le plus rentablement possible. Elles se décentralisent et répartissent à travers le monde la production, la distribution et les activités